

Semaine québécoise de réduction des déchets

Vieux cellulaires et autres petits appareils électroniques : l'ARPE-Québec appelle la population à recycler ces *Serpuariens*^{MD}

Montréal, 21 octobre 2024 – Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) qui se déroule du 21 au 27 octobre, l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec) est fière de contribuer à la santé de notre planète et d'inviter les Québécoises et les Québécois à poser un geste concret en recyclant leurs *Serpuariens*^{MD}. Notamment, l'ARPE-Québec rappelle l'importance de récupérer les vieux cellulaires et autres petits appareils électroniques qui ne peuvent plus être utilisés, tels que les lecteurs MP3, les caméras numériques et les casques d'écoute, puisque ces produits ont tendance à être moins recyclés à travers la province.

Alors que ce sont des appareils très courants, ce sont aussi ceux qu'on oublie le plus souvent au fond d'un tiroir, vu leur petite taille et le peu d'espace qu'ils occupent. En effet, selon un sondage mené par CROP en juin dernier pour le compte de l'ARPE-Québec, le top trois des vieux produits électroniques que l'on possède et dont on veut se débarrasser sont les téléphones cellulaires/intelligents, les accessoires d'ordinateurs et les ordinateurs portables.

Recycler les *Serpuariens*^{MD} : un geste facile et accessible

Plus de 1 000 points de dépôt officiels sont accessibles, partout au Québec, dans le cadre du programme **Recycler mes électroniques**^{MC}. Parmi eux, on retrouve quelque 200 conteneurs intelligents, communément appelés des électrobacs, qui permettent de récupérer facilement les petits appareils électroniques (téléphones cellulaires, fils et câbles divers, lecteurs MP3, tablettes, casques d'écoute, chargeurs, etc.) puisqu'ils sont présents dans des lieux fréquentés au quotidien par la population comme les épiceries, centres commerciaux, établissements d'enseignement ou infrastructures de transports en commun.

« Les raisons de conserver un cellulaire qu'on n'utilise plus ou tout autre vieil appareil électronique sont nombreuses. Que ce soit parce que les gens ne savent pas où aller les porter ou parce qu'ils craignent que leurs données personnelles soient dévoilées, j'aimerais les rassurer », indique Martin Carli, vulgarisateur scientifique et porte-parole officiel de l'ARPE-Québec. « Sachant que près d'une personne sur deux (47 %) a présentement à la maison de vieux produits électroniques dont elle veut se débarrasser, je tiens à rappeler la facilité de récupérer ces appareils et l'importance de le faire, puisque recycler un *Serpuarien*^{MD} à travers le programme officiel, c'est lui redonner de la valeur, de manière écologique et sécuritaire. »

Pour consulter la liste complète des produits acceptés, trouver un point de dépôt officiel au Québec et obtenir plus d'information sur le recyclage des produits électroniques, visitez le www.recyclerMESelectroniques.ca/qc.

Protéger la planète par le recyclage des vieux produits électroniques

Grâce à la participation de la population québécoise, plus de 19 000 tonnes de *Serpuariens*^{MD} ont été recueillies en 2023. C'est une bonne nouvelle en soi, mais il faut poursuivre nos efforts. Le recyclage responsable des produits

électroniques en fin de vie utile permet en effet de protéger la planète en récupérant de précieuses ressources, tout en diminuant la quantité de déchets électroniques dans les sites d'enfouissement.

L'organisme prend en charge tous les produits électroniques apportés dans ses points de dépôt officiels, dont plusieurs écocentres municipaux, de nombreux détaillants et autres organismes et entreprises. Les appareils sont ensuite acheminés à des entreprises certifiées et approuvées, situées au Québec et conformes aux normes de recyclage en vigueur au Canada, qui en assureront le traitement dans le respect de l'environnement, tout en minimisant les risques pour la santé et la sécurité. Une fois les produits démantelés, les matériaux qu'ils contiennent, comme les métaux, les plastiques et le verre seront triés et récupérés en vue d'être transformés et réutilisés dans la fabrication d'autres produits de toute sorte, préservant ainsi nos ressources naturelles non renouvelables.

À propos de l'ARPE-Québec

Organisme de gestion reconnu à but non lucratif piloté par l'industrie, l'ARPE-Québec offre aux fabricants, aux distributeurs et aux détaillants de produits électroniques mis en marché au Québec un programme de conformité environnementale approuvé. Elle a la responsabilité de mettre en œuvre et d'exploiter pour ses membres un programme responsable de récupération et de valorisation des produits électroniques. Son programme **Recycler mes électroniques**^{MC}, aussi connu sous le nom **Les Serpuariens**^{MD}, compte plus de 1 000 points de dépôt officiels accessibles gratuitement dans la province et a permis de détourner des sites d'enfouissement plus de 200 000 tonnes métriques de produits électroniques désuets depuis 2012.



-30-

Source : Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec

Entrevues et renseignements :

Marie-Rose Desautels

Morin Relations Publiques

marie-rose@morinrp.com

819 580-9235